

CREDIT IMMOBILIER

ACHETER POUR LA 1ERE FOIS EN 2021 MAINTENANT OU JAMAIS ?

ASPIRANTS A LA PROPRIETE, ACCEDANTS

Qui étaient-ils en 2020

Quel était leur rêve, qui a réussi

Quelles sont les conditions pour 2021

Préambule

L'étude est réalisée uniquement sur les projets de primo-accession :

- pour les profils emprunteurs sur la base des dossiers finançables pour lesquels les emprunteurs ont signé une promesse de vente, que le financement ait été réalisé par l'intermédiation d'empruntis.com, d'un autre courtier ou par une banque en direct. Base extraite de 43 000 dossiers pour 2020 et 45 000 en 2019
- pour les aspirants à la propriété sur les dossiers de financement réalisées sur le site empruntis.com.

Sont exclus les projets dont le volume trop faible ne permet pas de réaliser une analyse pertinente :

- la Corse,
- les COM et les DROM
- l'étranger.

Sommaire

2020

RÊVE Une demande forte marquée par les confinements	Page 3
RÊVE Où vivent les aspirants propriétaires et où rêvent-ils d'acheter ?	Pages 4 et 5
RÊVE Le bien de leur rêve ? Une maison	Page 6
RÊVE Les départements où l'on aspire à rester.. et ceux dont on souhaite partir	page 7
RÊVE Focus sur les métropoles	Page 7
RÊVE Qui sont les aspirants à la propriété ?	Page 8
RÉALITÉ Et qui sont ceux qui ont réussi ?	Page 9
RÉALITÉ Portrait robot du primo-accédant et évolution vs 2019	Page 10
RÉALITÉ Focus PTZ et sans apport	Page 11
RÉALITÉ Les tops et les flops des départements à l'achat	Page 12
RÉALITÉ Région et métropole, quelles réalités ?	Page 13

2020/2021, quels changements pour l'accession à la propriété ?

Les recommandations du HCSF	Page 14
Des conditions historiques	Page 15
Mais pas pour tout le monde : politique des banques	Page 16
Prêt à taux zéro plus qu'un coup de pouce, un coup de main	Page 17

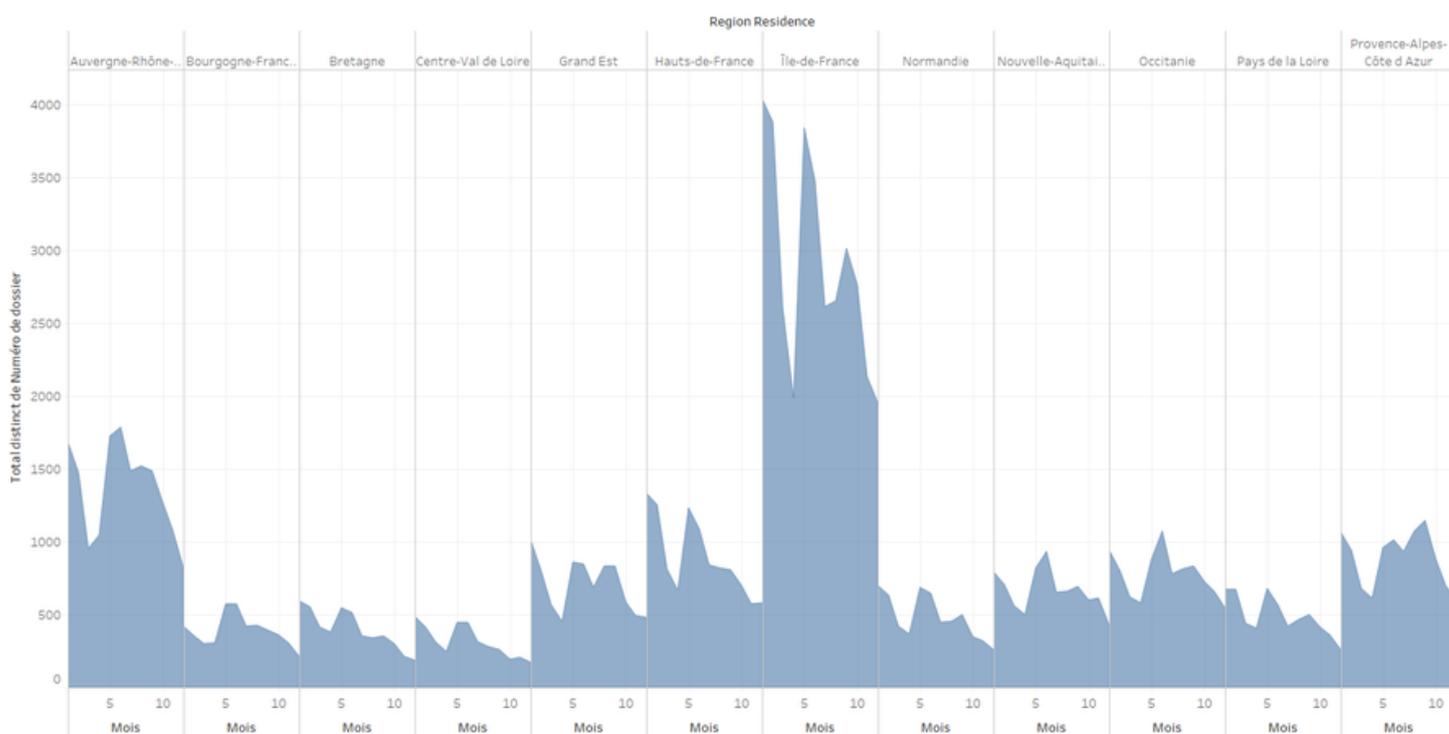
Contacts	Page 18
-----------------	---------

Une demande forte marquée par les confinements

Alors qu'habituellement le printemps est propice aux projets immobiliers, cette année aura été marquée par le confinement de mars à mai... 59% des projets nécessitant un crédit immobilier concernent des projets de primo-accession et 84% des intentions d'achat de résidence principale.



Quelle que soit la région, le confinement marque un coup d'arrêt à la demande, mais pour mieux repartir après. Le point d'inflexion est le mois d'avril. Avec le confinement de novembre, la fin de l'année a été plus calme. Habituellement elle est plutôt orientée vers les retardataires du PTZ.



Où vivent les aspirants propriétaires ?

4 régions où le confinement n'a pas accru les intentions d'achat :

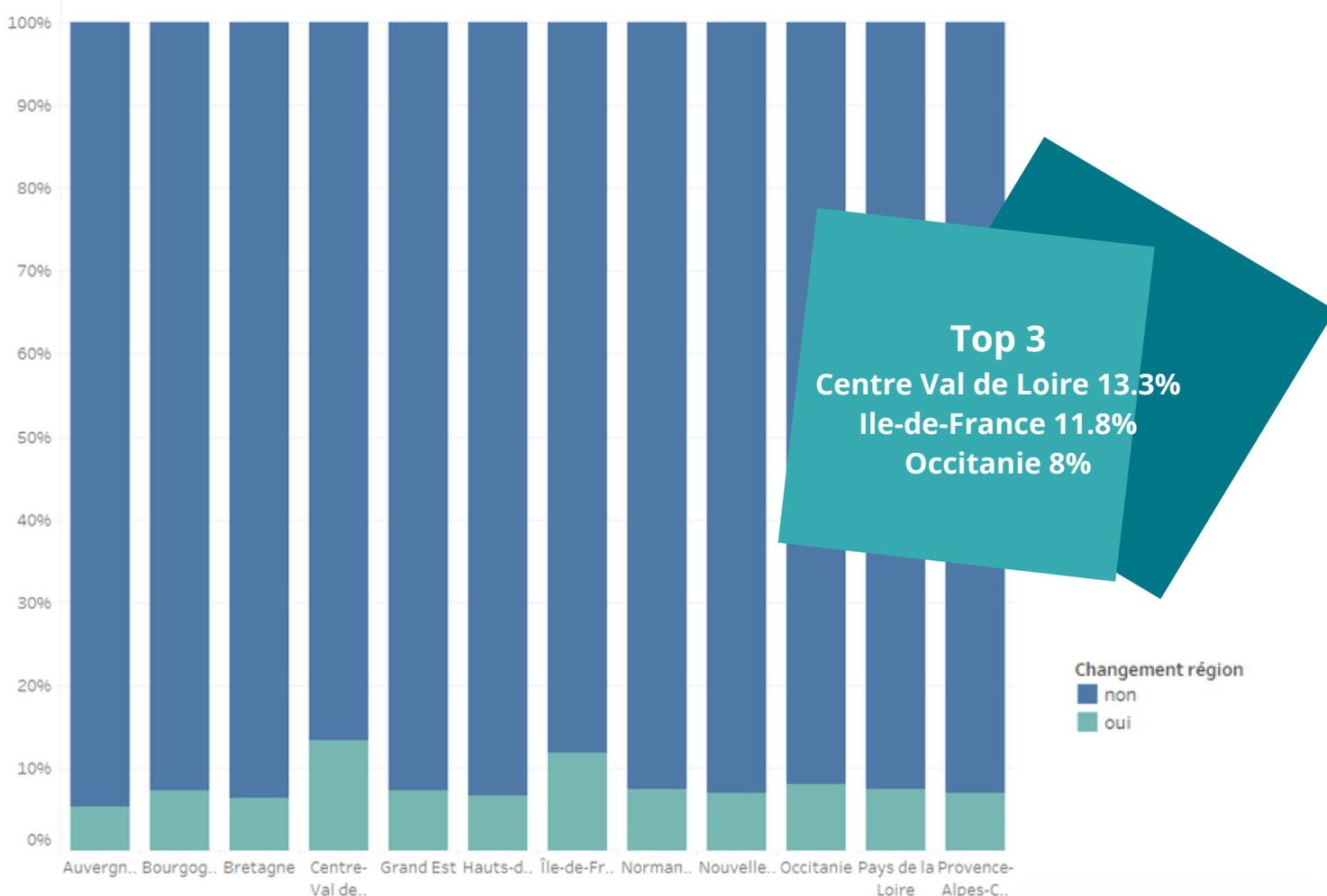
Auvergne-Rhône Alpes, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les confinements ont eu de faibles impacts sur la répartition entre régions de résidence.

Region Residence	2020	confinement n°1	confinement n°2
Auvergne-Rhône-Alpes	13,28%	12,64%	14,13%
Bourgogne-Franche-Co..	3,77%	4,00%	3,98%
Bretagne	3,85%	4,55%	2,75%
Centre-Val de Loire	3,08%	3,41%	2,74%
Grand Est	6,86%	6,37%	6,45%
Hauts-de-France	8,70%	9,21%	7,46%
Île-de-France	28,40%	28,59%	27,83%
Normandie	4,70%	4,98%	4,19%
Nouvelle-Aquitaine	6,47%	6,37%	8,01%
Occitanie	7,52%	7,06%	8,64%
Pays de la Loire	4,75%	5,16%	4,68%
Provence-Alpes-Côte d ..	8,61%	7,65%	9,13%

Où ont-ils rêver d'acheter ? Changer de région...

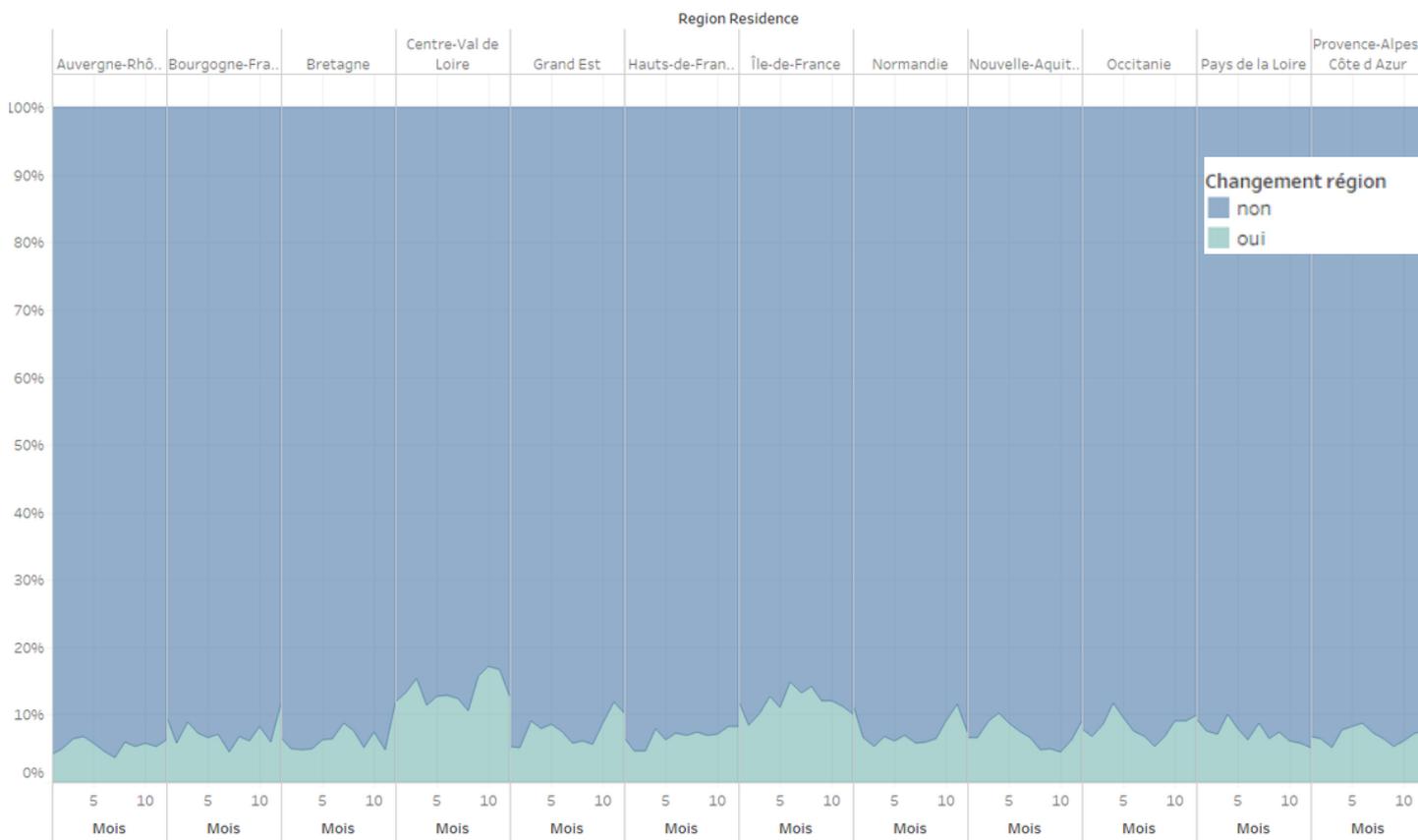
8.4% des aspirants à la propriété espèrent changer de région, un taux équivalent à 2017.



Envie de s'installer où ?

Quelle que soit la région de résidence, le 1er confinement a donné des envies de changement d'air, qui ont laissé des traces, parfois réactivées par le 2ème confinement : Centre Val-de-Loire, Grand Est, Ile-de-France.

Le graphique ci-dessous permet, région par région, de voir l'évolution du volume d'intentions d'achat, le point d'inflexion du mois d'avril et le comportement sur le reste de l'année.



Centre Val-de-Loire vers :

Ile-de-France (28%)
Nouvelle Aquitaine (13%)
Auvergne Rhône Alpes (9%)

Pays-de-Loire et Bretagne arrivent respectivement en 4 et 5ème position

Ile-de-France vers :

Hauts-de-France (22%)
Centre Val de Loire (14%)
Normandie (13%)

La Bretagne arrive en 5ème position après la Nouvelle-Aquitaine !

Occitanie vers :

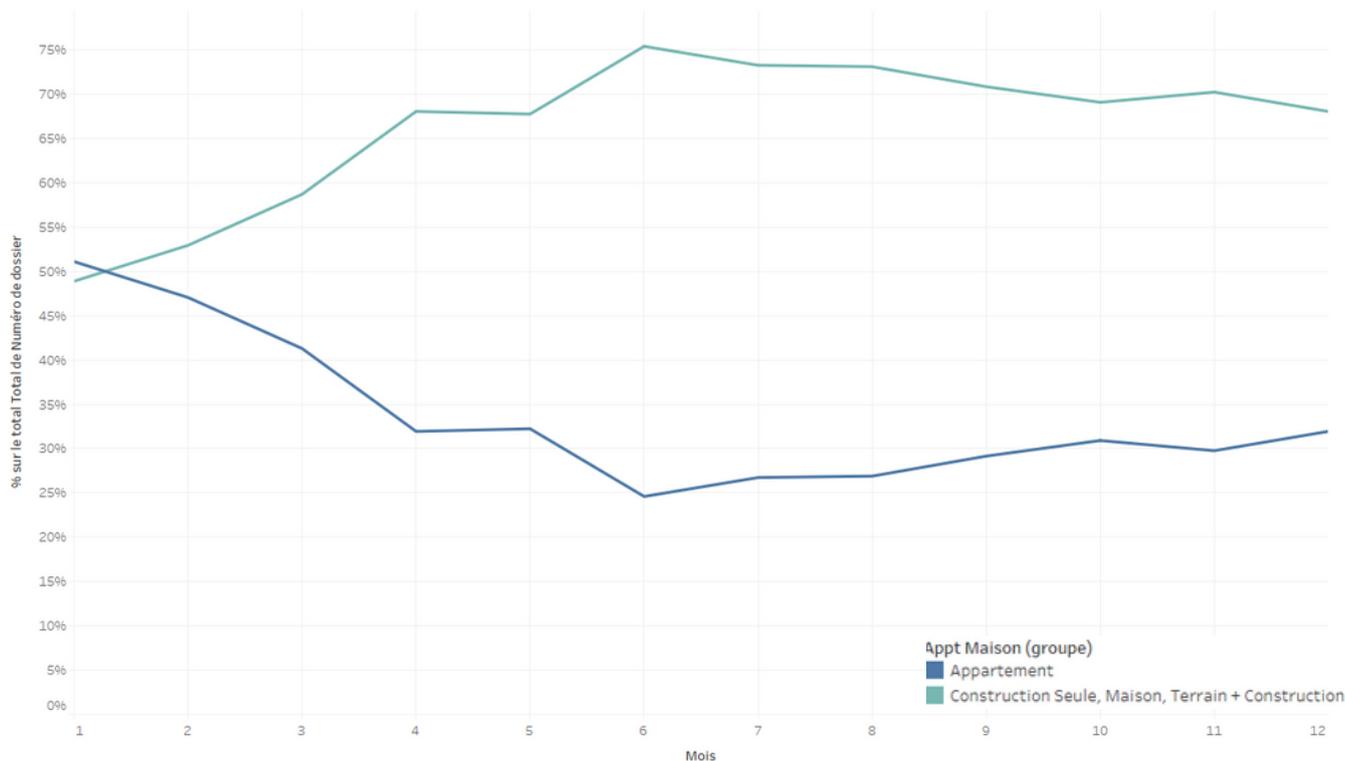
Auvergne-Rhône-Alpes (31%)
Nouvelle Aquitaine (20%)
PACA (15%)

L'ile-de-France arrive en 4ème position...

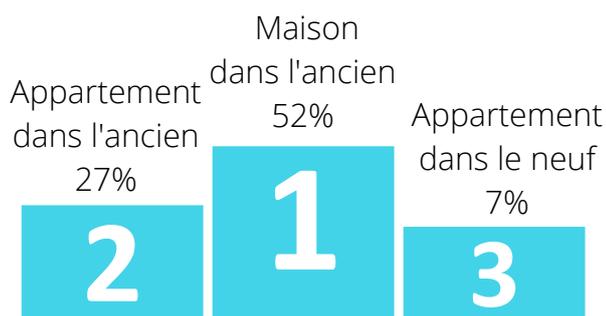
Le bien de leur rêve ? Une maison !

La maison : le rêve pour 65% des aspirants ! C'est le cas pour tous les types d'aspirants : 75% des couples et 55% des solos. Le 1er confinement a eu pour effet d'amplifier cette envie : 68% toutes situations familiales confondues, 76% pour les couples et 58% pour les solos. (mars / juin).

Evolution de la nature des biens



Top 3



Région	Appartement	Maison
Auvergne-Rhône-Alpes	35%	65%
Bourgogne-Franche-Comté	18%	82%
Bretagne	29%	71%
Centre-Val-de-Loire	24%	76%
Grand Est	27%	73%
Hauts-de-France	23%	77%
Ile-de-France	55%	46%
Normandie	22%	78%
Nouvelle-Aquitaine	17%	83%
Occitanie	24%	76%
Pays-de-Loire	26%	74%
PACA	42%	58%

Contre toute attente, la maison est moins plébiscitée qu'on n'aurait pu l'imaginer en PACA (58%). La Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté lui font une place de choix (plus de 8 aspirants sur 10 en rêve), alors qu'en Ile-de-France ils sont à peine plus de 4 sur 10. Les aspirations "maison" ne sont pas forcément en lien avec un niveau de revenus comme on peut le constater en Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine, ou Pays-de-Loire.

Pour réaliser ce rêve ils sont prêts à changer de département : 21% des aspirants envisagent de changer de département lors de leur premier achat avec ou sans changement de région.

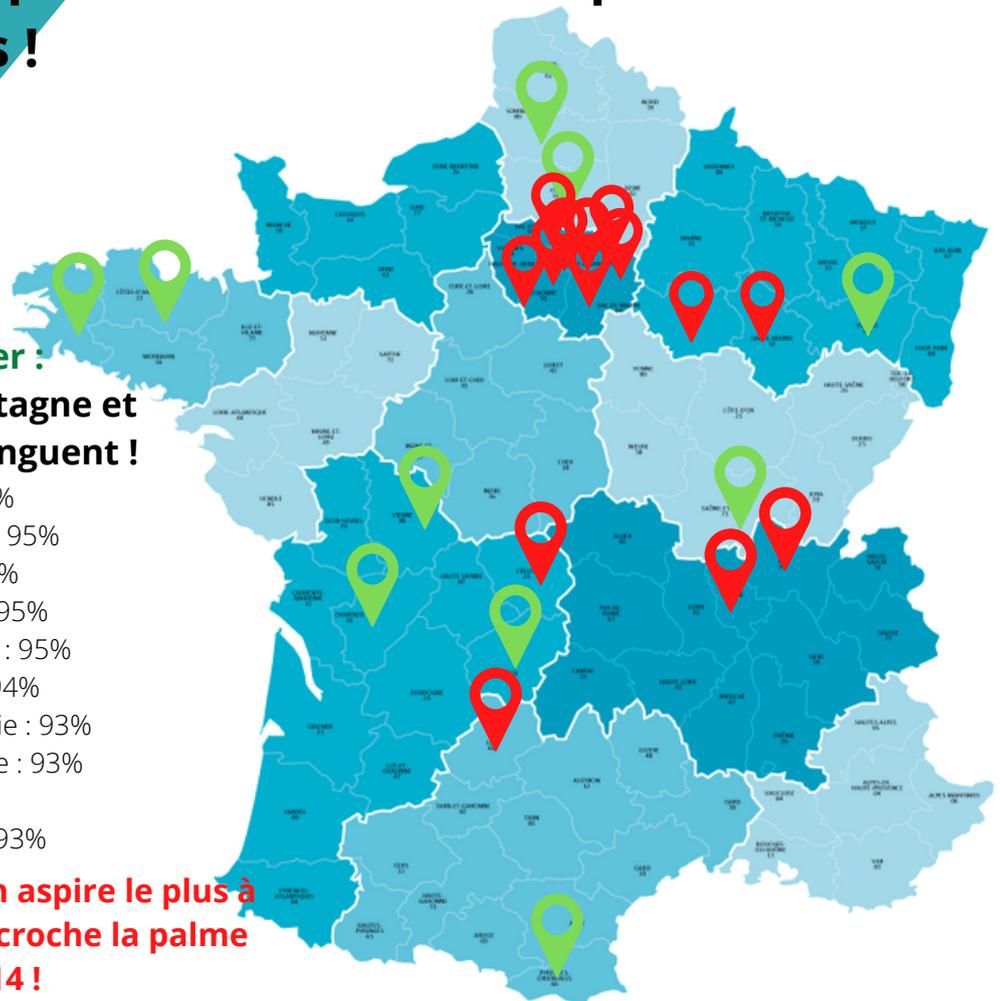
Ces départements où l'on espère rester ... ou pas !

Les départements où l'on aspire le plus à rester : Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Hauts-de-France se distinguent !

- Vosges 88 - Grand Est : 95%
- Somme 80 - Hauts-de-France : 95%
- Finistère 29 - Bretagne : 95%
- Côte d'Armor 22 - Bretagne : 95%
- Corrèze 19 - Nouvelle-Aquitaine : 95%
- Oise 50 - Hauts-de-France : 94%
- Pyrénées-Orientales 66 - Occitanie : 93%
- Charente 16 - Nouvelle-Aquitaine : 93%
- Saône-et-Loire 71 - Bourgogne-Franche-Comté : 93%

Les départements que l'on aspire le plus à quitter : l'Ile-de-France décroche la palme avec 7 départements sur 14 !

- Paris 75 - Ile-France : 61%
- Val-de-Marne 94 - Ile-France : 47%
- Hauts de seine 92 - Ile-France : 45%
- Seine-Saint-Denis 93 - Ile-France : 36%
- Territoire de Belfort 90 - Grand-Est : 28%
- Val d'Oise 95 - Ile-France : 28%
- Aube 10 - Grand Est : 28%
- Eure-et-Loire 28 - Centre-Val-de-Loire : 27%
- Yvelines 78 Ile-France: 27%
- Rhône 69 - Auvergne-Rhône-Alpes: 26%
- Lot 46 - Occitanie : 24%
- Creuse 23 - Nouvelle-Aquitaine : 23%
- Essonne 91- Ile-France : 23%
- Ain 1 - Auvergne-Rhône-Alpes : 22%



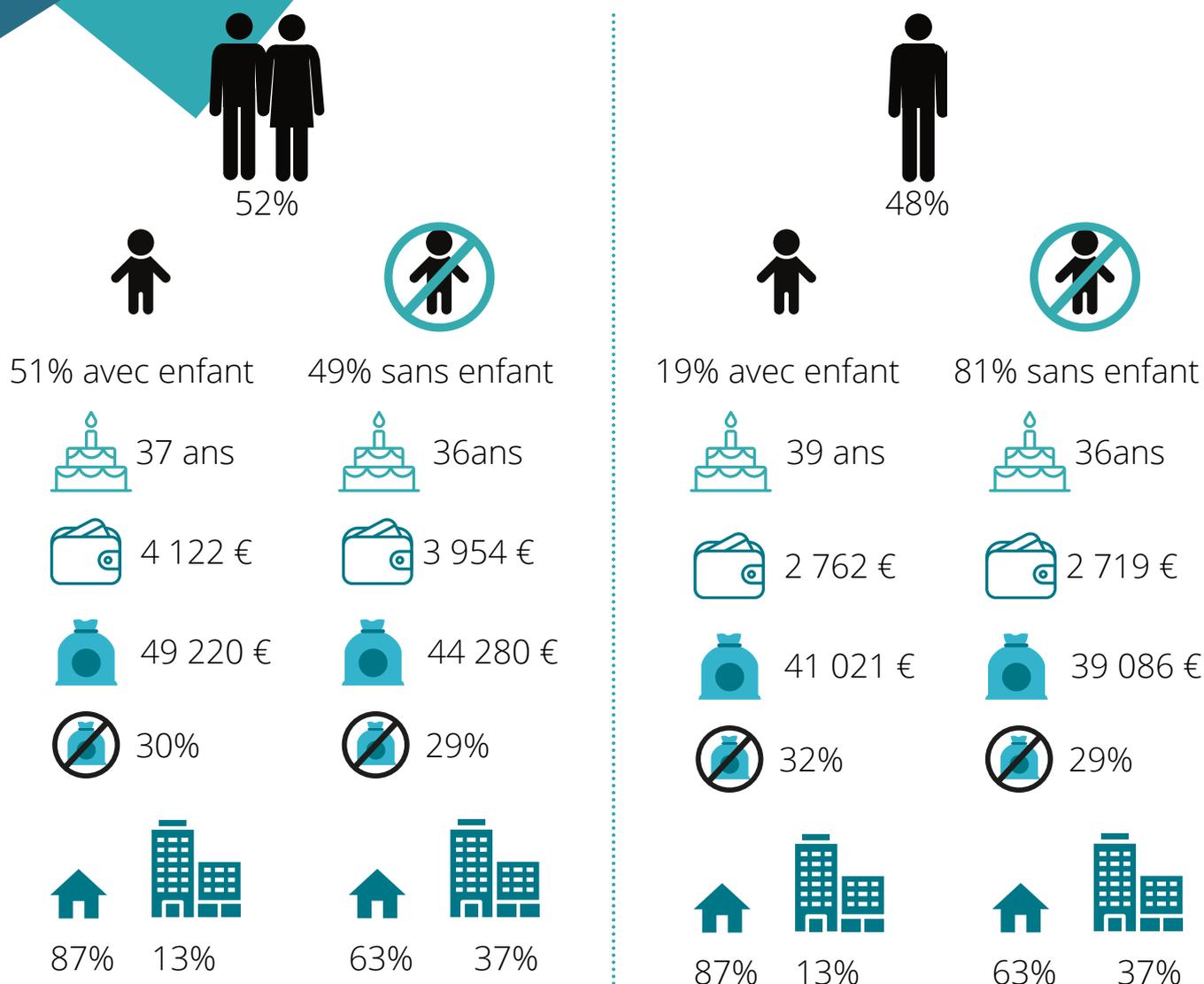
Métropoles pas toutes logées à la même enseigne !

52% des aspirants à la propriété vivant dans les 10 grandes métropoles envisagent de changer de ville pour leur 1er achat, les prix de l'immobilier n'y étant certainement pas pour rien...

L'intention des **Parisiens de quitter Paris augmente tout au long du 1er semestre pour atteindre 69%** au mois de juin avant de revenir à 1 parisien sur 2 sur le dernier trimestre. Ils rêvent tout près, en Ile-de-France à 74%. **Les Lillois comme les Lyonnais aspirent à rester dans leur département.** Les premiers sont restés imperturbables avec le confinement mais les vacances ont eu beaucoup d'effets sur leurs envies (jusqu'à 7 sur 10 ont eu envie de quitter Lille). Pour les Lyonnais, le confinement a accru leur envie d'Occitanie (16%) et de PACA (11%).

Ville	Rester	Quitter
Paris	39%	61%
Lille	41%	59%
Lyon	42%	58%
Bordeaux	48%	52%
Montpellier	48%	52%
Nantes	48%	52%
Toulouse	54%	46%
Strasbourg	59%	41%
Nice	63%	37%
Marseille	70%	30%

Qui sont les aspirants à la propriété ?



Prêt à Taux Zéro 0%

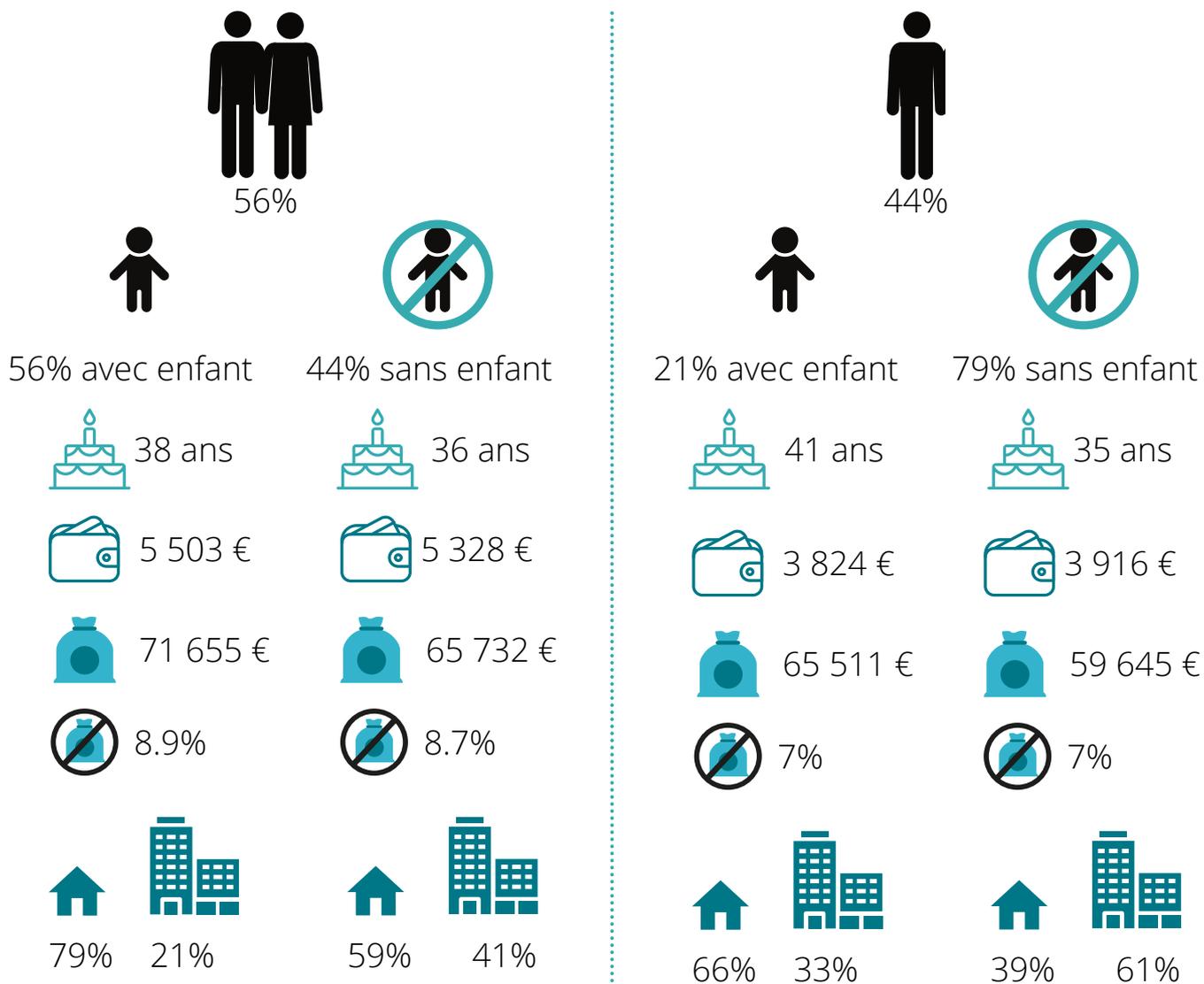
Dans leur projet, 16% des aspirants bénéficieraient d'un Prêt à taux Zéro pour un montant moyen de 42 342 € pour les solos et 58 015 € pour les couples. Les couples aspirent plus aux zones détendues : 17% envisagent un achat en zone B2, 36% en zone C. Alors que les solos privilégient les zones plus tendues : 32% en zone A et 19% en zone B1.



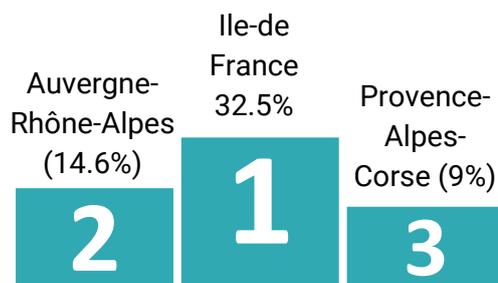
L'un des principaux point de difficulté va être l'absence d'apport. Alors que l'emprunt sans apport s'était démocratisé depuis le printemps 2014, il s'est fortement contraint en 2020 et encore plus en 2021 en raison des recommandations du HCSF et bien sûr de la crise économique (cf page 14).

RÉALITE

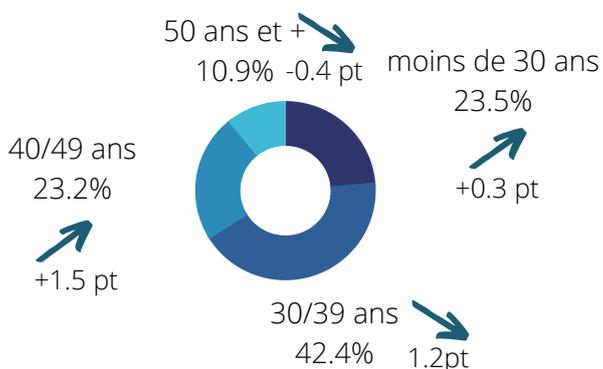
Et qui a réussi à aller jusqu'au bout de son rêve



48% ont acquis une maison dans l'ancien
30% un appartement dans l'ancien

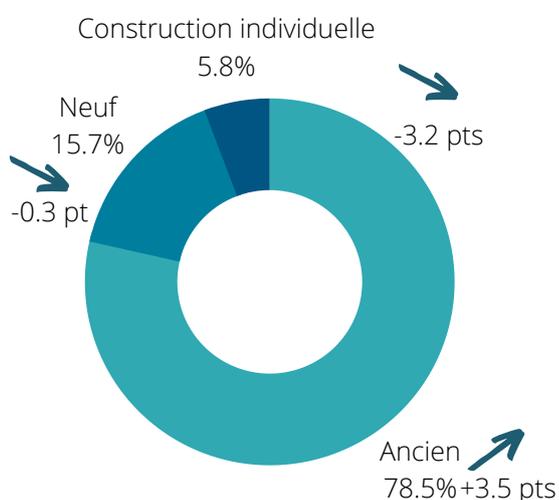


	2020	Evolution 2019
Age moyen de l'emprunteur	36 ans 11 mois	↗
Part des couples	56%	↗
Revenus moyens mensuels	4 711 €	↗
Part des sans apport	8.13%	↘
Apport moyen issu de l'épargne	65 311 €	↗
Bénéficiaires de PTZ	15%	↘
Montant moyen	64 355 €	↗
Montant d'emprunt moyen et durée moyenne	213 998 € 21 ans et 2 mois	↗



Les quadras représentent une part moins importante que les trentenaires mais ils sont en progression de 1.5 point.

Les conditions de financement et les recommandations du HCSF augmentent de façon significative la part des "avec apport" : 54% des primo-accédants apportent plus que les frais (+4 points par rapport à 2019).

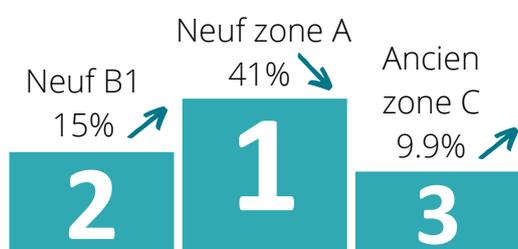


Avec des revenus supérieurs de 6%, un apport en hausse de 4.6%, les primo-accédants de 2020 profitent forcément moins du PTZ ! Leur profil plus aisé leur permet cependant d'emprunter presque 5% de plus sur une durée quasi-équivalente.

Les achats dans le neuf, et principalement dans la construction individuelle ont fortement baissé (la construction individuelle reste un choix fort pour les ménages modestes, profitant du PTZ et achetant en zones plus détendues).

Focus bénéficiaires

	2020	Evolution 2019
Part des bénéficiaires et montant moyen	15% 64 355 €	17.68% 64 611 €
Dans l'ancien	4% - 38 230€	4% - 37 540€
Dans le neuf	61% 73 412 €	68% 72339€
Dans la Construction individuelle	40% - 61 682 €	43% 62508 €
Age moyen	35 ans	37 ans
Revenus moyens mensuels	3 052€	3 033 €
Apport moyen issu de l'épargne	29 352 €	28 582 €
Montant moyen emprunté	146 147€	148 365 €
durée	22 ans et 4 mois	22 ans 2 mois



2019 : 42% achètent en zone A dans le neuf - 12% neuf en zone B1 - 7.4% construction individuelle en zone C.

La part d'emprunteurs bénéficiant du PTZ est en baisse (-3 points). Ce sont les acquéreurs dans le neuf qui profitent nettement moins du PTZ cette année. Comme de nombreux emprunteurs, ils doivent apporter plus pour emprunter moins (montant d'emprunt en baisse de -1.5%) mais également augmenter l'apport (+2.7%).

Focus "Sans Apport"

	2020	Evolution 2019
Age moyen	35 ans	36 ans et 8 mois
Revenus moyens mensuels	5 360 €	5 087€
Part des sans apport	8.13%	11.4%
Dans l'ancien	8.15%	11.6%
Dans le neuf	5.9%	9.78%
Dans la construction individuelle	13.79%	12.73%
Montant moyen de PTZ	56 281 €	60 896 €
Montant moyen emprunté et durée	191 754 € 22 ans 4 mois	192 797€ 22 ans 0.39

79% des emprunteurs sans apport achètent dans l'ancien. 11% achètent dans le neuf et 10% font construire. La part des "sans apport" a fortement baissé dans la lignée de 2019 alors qu'en 2018 ils étaient encore 14% à être sans apport. On revient à une situation équivalente à celle de 2014.

Où ont-ils réalisé leur projet ?

27% ont changé de département lors de la réalisation de leur projet !



Les départements où ils restent

- Haute-Vienne 87 - Nouvelle-Aquitaine : 93%
- Lozère 48 - Occitanie : 93%
- Hautes-Pyrénées 65 - Occitanie : 93%
- Dordogne 24 Nouvelle Aquitaine : 96%
- Gironde 33 - Nouvelle Aquitaine : 92%
- Puy-de-Dôme 63 - Auvergne-Rhône-Alpes : 92%
- Haute-Savoie 74 - Auvergne-Rhône-Alpes 92%
- Indre 36 - Centre-Val-de-Loire : 92%
- Indre-et-Loire 37 Centre-Val-de-Loire : 91%

Les départements dont ils sont partis

- Paris 75 - Ile-de-France : 63%
- Creuse 23 - AURA : 54%
- Hauts-de-Seine 92 Ile-de-France : 48%
- Val-de-Marne 94 Ile-de-France : 44%
- Haute-marne 52 - Grand Est : 42%
- Seine-Saint-Denis 93 - IDF : 41%

- Allier 3 - Auvergne-Rhône-Alpes : 37%
- Ain 1 - Auvergne-Rhône-Alpes : 31%
- Mayenne 53 - Pays-de-Loire : 28%
- Essonne 91- Ile-de-France : 28%
- Seine-et-Marne 77 - Ile-de-France : 26%
- Yvelines 78 - Ile-de-France : 26%
- Alpes-de-Haute-Provence 4 - PACA : 26%
- Yonne 89 - Bourgogne-Franche-Comté : 25%
- Aube 10 - Grand Est : 24%

Où ont-ils réalisé leur projet ?

Quitter sa métropole

62% quittent leur ville de résidence, 64% pour les parisiens, 52% des lyonnais, 48% des bordelais, 24% des marseillais, 39% des toulousains, 54% des strasbourgeois, 54% des lillois, 40% des nantais, Nice 30%, Montpellier 39%

Les prix de l'immobilier et la politique d'apport en cause ?

L'évolution des prix a un impact important sur les primo-accédants. Elle nécessite d'augmenter le montant d'emprunt pour palier à l'augmentation des prix. Mais avec la politique concernant l'apport, l'effet est double.

Exemple de lecture : pour acheter 60m² à Paris, pour financer les frais il fallait avoir un apport de 46 232 € en 2016. Il faut en 2020 un apport de 64 140 €. soit une augmentation de 17 908 €.

	Apport 2020	Apport 2016	Apport supplémentaire
Paris	64 140 €	46 232 €	17 908 €
Lyon	28 500 €	19 183 €	9 317 €
Lille	20 820 €	15 180 €	5 640 €
Marseille	15 300 €	14 596 €	704 €
Nice	24 300 €	22 795 €	1 505 €
Montpellier	17 160 €	15 909 €	1 251 €
Bordeaux	25 320 €	18 336 €	6 984 €
Toulouse	18 240 €	15 916 €	2 324 €
Nantes	21 120 €	15 241 €	5 879 €

Pour acheter un 60m² dans les 10 plus grandes villes de France, l'apport nécessaire pour régler les frais (Droits de Mutation à Titre Onéreux) a augmenté de près de 18 000 € à Paris, et plus de 9 000 € à Lyon. Bordeaux arrive en 3eme position avec près de 7 000 € d'apport supplémentaire.

Changer de région

8.4% des primo-accédants quittent leur région. Un taux nettement plus élevé pour la Bourgogne-Franche-Comté (11%), Ile-de-France (11%) - Pays-de-Loire (10%), Centre-Val-de-Loire (10%), Bretagne (9%).

Source prix de l'immobilier : meilleurs agents en 2016 et Notaires de France en 2020.. Meilleur taux proposé par au moins une banque.

Recommandations du HCSF, un impact très fort pour les primo-accédants en 2020 !

Décision du 20 décembre 2019 :

Taux d'effort	Durée d'emprunt	Apport
≤ 33%	≤ 25 ans	Recommandé emprunt ≤ 7 ans de revenus nets

Les banques bénéficient d'une enveloppe dérogatoire pour 15% de leur production.

Impacts sur les projets en 2020

Impact psychologique : l'écho médiatique des mesures aura sans aucun doute engagé de nombreux Français attentistes à se dire que 2020 n'était peut être pas la bonne année pour emprunter.

Impact sur la solvabilité : il est difficile de mesurer l'impact des recommandations sur l'année 2020 car on le voit sur le profil des aspirants, le confinement a donné envie de devenir propriétaires à de nombreux ménages et tous n'avaient pas la capacité à le devenir. Pour identifier l'impact, nous avons donc appliqué les critères à une population finançable, celle de 2019.

8% des primo-accédants n'auraient pas pu faire aboutir leur projet en raison du taux d'endettement et de la durée de financement. Si les recommandations concernant l'apport sont appliquées, ce taux double pour monter à 16%.

Un assouplissement pour 2021 ?

Le HCSF, plus souple avec la décision du 17 décembre 2020

Les banques bénéficient d'une enveloppe dérogatoire pour 20% de leur production.

Taux d'effort	Durée d'emprunt	Apport
≤ 35%	≤ 25 ans +2 ans pour différé d'amortissement dans le neuf	Recommandé emprunt ≤ 7 ans de revenus nets

87% des recalés en 2020
resolvabilisés !



+6% de capacité d'emprunt
3 000 € de revenus :
212 165 => 225 024 €*

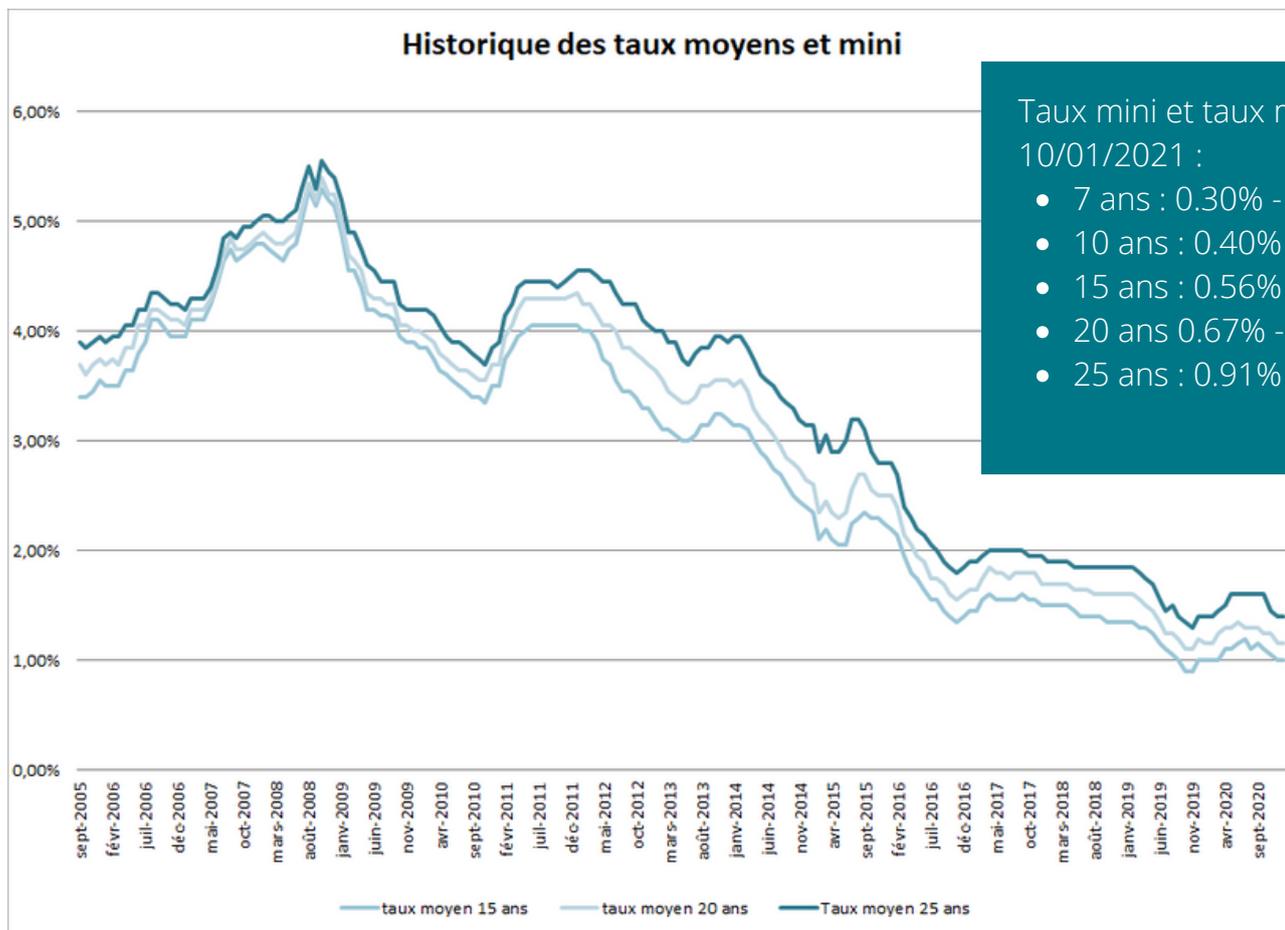
Pour un emprunt de 250 000 €**
de remboursement
baisse de mensualité
de près de 7%
de 1060 € à 988 €

*simulation réalisée sur 20 ans au taux
moyen de 1.15% hors assurance

**simulation réalisée au taux moyen
de 1.4% hors assurance

Des planchers probablement enfoncés...

Bien que ce refrain semble galvaudé, les taux sont toujours extrêmement bas. Après une année un peu chahutée ils reprennent la direction des plus bas historiques de fin 2019.



397,59

Emprunter n'aura (presque) jamais coûté si peu cher !

Emprunter 100 000 € sur 25 ans au taux moyen de 1,45% :

Mensualités hors assurance : 398 €

Coût du crédit : 19 277 €

Comparaison janvier 2016, taux moyen 2.8% :

Mensualités hors assurance : 464 €

Coût du crédit : 39 162 €

Des banques très volontaristes !

Pour 2021, bon nombre d'acteurs se sont fixés des objectifs ambitieux en matière de crédit immobilier. Ce "produit" est l'un des très rares à leur permettre de capter de nouveaux clients.

Et pour attirer les meilleurs clients, le prix (c'est-à-dire le taux) reste incontournable. Elles regarderont donc avec attention tous les dossiers respectant au plus près les critères du HCSF mais seront également en mesure de déroger quand elles estimeront que cela en vaut la peine.

Une politique d'octroi de crédit sélective

Dans un contexte où l'emploi est incertain, les banques veilleront au risque... la perte de rémunération étant l'un des risques les plus fondamentaux du crédit.

1 L'apport...

Signe de la préparation d'un projet, les banques ont toujours été sensibles à ce sujet. Pourtant ces dernières années, elles nous avaient habitués à plus de souplesse. En effet, le crédit était un outil de conquête de nouveaux clients, dont elles souhaitaient, également capter l'épargne. Cette épargne captée fidélisait le client mais permettait également d'accompagner les prêts (ce que vous mettez en dépôt chez elles leur permet de prêter, notions d'emploi / ressources).

Aujourd'hui, elles préfèrent un peu moins d'épargne (les banques en débordent, les Français n'ont jamais autant épargné) et un peu plus d'apport, ce qui mécaniquement limite le risque qu'elles prennent (puisqu'elles vous prêtent moins...).

2 L'emploi, le secteur, l'entreprise !

Dès le 1er confinement elles ont analysé, au-delà du métier et du secteur, l'entreprise dans laquelle l'emprunteur est salarié. Et cette pratique devrait s'accroître.

Ainsi à métier et secteur équivalents, deux profils pourront se voir opposer une réponse différente. La présence de chômage partiel peut également présenter un réel handicap. Les couples auront donc plus de facilités à se financer, surtout si un d'eux travaille dans la fonction publique par exemple.

Il est toujours bon de rappeler que ce qui séduit avant tout une banque c'est votre capacité à rembourser et donc la pérennité des revenus.

3 Une gestion irréprochable...

Plus que jamais, les candidats au financement ont intérêt à se présenter sous leur meilleur jour. Éviter les crédits à la consommation en cours de remboursement, les enveloppes de crédit renouvelables utilisées à moins de pouvoir les justifier.

Plus que jamais la préparation du dossier d'emprunt sera cruciale pour réussir tous les tests et arriver à réaliser son rêve.

Etre désiré par les banques peut rapporter gros !

Différence entre le meilleur taux disponible sur 20 ans (0.68%) et le taux maximum proposé par au moins une banque (2.36%) :

- Mensualités* +17%
- Coût du crédit x 3.7

*hors assurance

RÉALITE Prêt à taux zéro, un coup de main plus qu'un coup de pouce !



3 familles de critères pour bénéficier du Prêt à Taux Zéro pour son 1er achat



Zone géographique éligible

Le territoire est découpé en 5 zones qui définissent l'accès et le montant de PTZ en fonction de la nature du bien acheté



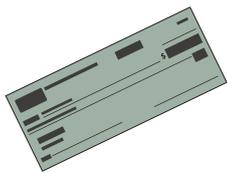
Bien éligible

- Neuf : promotion ou construction individuelle
- Ancien : sous conditions de travaux 25% du coût total de l'opération.



Revenus et composition du foyer

Les ressources ne doivent pas excéder un plafond, qui est en fonction des charges du foyer et de la zone (revenu fiscal de référence)



Le PTZ pourra représenter jusqu'à :

- Dans le neuf de 20 à 40% du coût de l'opération en fonction de la zone géographique
- Dans l'ancien, 40% du coût de l'opération.

Les montants maximum dépendent des critères d'éligibilité.

Les avantages du PTZ :

- Augmenter l'enveloppe de financement
- Baisser le coût global du crédit
- Gagner en souplesse budgétaire grâce au différé du PTZ (jusqu'à 5 ans).

Exemple pour un couple avec 2 enfants

Bien de 250 000 € en zone Abis

Revenus 4 200 €/mois (RFR 52 000 €)

- Droits à PTZ : 120 000 € sur 20 ans avec 5 ans de différé
- Emprunt : 150 000 € sur 25 ans, taux moyen de 1.4% hors assurance



Mensualités : 988 €



Mensualités : 920 €

Coût du crédit : 68 318 € Coût du crédit : 47903 €

Simulations hors assurance.

La contemporanéisation :

Aujourd'hui les revenus pris en compte pour l'octroi du PTZ sont ceux de N-2. A compter de 2022, les revenus pris en compte seront ceux de l'année en cours pour coller au plus près à la situation. Ce changement aura un impact négatif pour les plus jeunes qui pouvaient, après avoir trouvé un emploi stable capitaliser sur leurs premiers revenus.



Il existe de nombreux prêts aidés (Prêt à taux zéro, prêt Action logement, prêts locaux), ainsi que des prêts réglementés qui permettent aux moins aisés de réaliser leur rêve (Prêt accession sociale ou Prêt conventionné). Faire appel à un courtier permettra aux futurs emprunteurs d'identifier toutes les pistes possibles.

Contacts

Cécile Roquelaure - Directrice de la communication et des Études
Tél. 0631563068
cecile.roquelaure@empruntis.com

Christelle Dogo - Cheffe de projet communication
Tél. 01 77 93 36 24 – 06 32
17 20 57
christelle.dogo@compagnie-europeennedecredit.com

Claire Joly - MCBG
Chargée de relations presse
Tél. 06 88 10 67 57
claire.joly@mcbg-conseil.fr

PANORANET est immatriculée au registre de l'ORIAS en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP), Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP), Mandataire d'assurance (MA) et Mandataire d'intermédiaire en assurance(MIA) sous le numéro 10 054 038 (site : www.orias.fr) et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - site : acpr.banque-france.fr), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Tel : +33 1 49 95 40 00 - Fax : +33 1 49 95 40 48 - Email : bibli@acpr.banque-france.fr.